



Merville, le 8 juillet 2020

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de confier votre enfant à l'équipe éducative du collège Saint Robert ; nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée ou renouvelée.

Le collège est une étape dans la vie d'un enfant ou d'un adolescent. C'est d'abord un lieu d'apprentissage mais aussi un lieu de vie où l'enfant grandit et se construit. Notre but est d'accompagner chacun d'eux sur ce chemin. Ces objectifs sont inscrits dans notre projet éducatif. Vous pourrez le relire dans le carnet de correspondance de votre enfant.

Le collège est aussi un lieu où ils ont plaisir à se retrouver. Notre souhait est de les accueillir individuellement ou ensemble dans la bonne humeur et de faire du collège un endroit où il fait bon vivre et travailler.

Toute l'équipe aura plaisir à vous accueillir le **mardi 1er septembre** pour la prochaine rentrée scolaire. Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Directeur,
Didier VASSEUR

* _ *

1 – ORGANISATION GÉNÉRALE du COLLÈGE SAINT-ROBERT

. **Directeur** : Monsieur Didier VASSEUR (administration, pédagogie, liaison avec les familles, problèmes importants, questions financières, orientation), reçoit sur rendez-vous.

. **Conseillères Principales d'Education** :

Madame Pascale FLAN

Madame Laetitia VANWILDERMEERSCH

} Tél. 03.28.42.76.77

(responsables de la vie scolaire : absences, retards, discipline et vie dans l'établissement).

. **Secrétariat** : Madame Christine DIDIER (transports scolaires, accidents, bourses, aides demi-pension, Ecole Directe, réunions parents/professeurs) – Tél. 03.28.42.82.60

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
(17h00 le vendredi).

mercredi : de 8h00 à 12h30.

. **Comptabilité** : Madame Myriam MATTON (facturation élèves, prélèvements, règlements cantine, voyages...) – Tél. 03.28.42.83.83

Ouverture: lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Collège Saint Robert – Centre Scolaire Catholique
22, rue des Capucins – 59660 Merville
Tél : 03 28 42 82 60 - e-mail : saintrobert@cscmerville.fr
www.cscmerville.fr

2 – RENTRÉE

Elle est prévue le **MARDI 1er SEPTEMBRE 2020** (*Merci de bien respecter ces horaires*) :

• à **8 h 30** pour les élèves de 6^{ème} (*ramassage scolaire aux horaires normaux*). A l'issue de l'appel des élèves dans leur classe, nous accueillerons les parents autour d'un café pour répondre aux éventuelles questions. La pause repas a lieu de 12h30 à 13h30 le jour de la rentrée.

• A **13 h 30** pour les élèves de 5^e - 4^e - 3^e

Afin de faciliter le bon déroulement de la rentrée, des listes de classe seront affichées dans la cour.

Chaque élève trouvera donc facilement la classe qui le concerne.

☞ *En cas d'absence de votre enfant le jour de la rentrée, veuillez nous le signaler au 03.28.42.76.77 (bureau de vie scolaire/absences).*

3 - LIVRES et PAPETERIE

a) Les professeurs de chaque classe ont établi une liste de fournitures utilisées durant l'année scolaire.

Cette **papeterie (pour ceux qui en ont fait la demande)** et les **livres scolaires** seront distribués aux élèves selon le planning suivant :

Jeudi	{	10 h - 12 h → 6 ^e		Vendredi	{	10 h - 12 h → 4 ^e
27 août	{	14 h - 16 h → 5 ^e		28 août	{	14 h - 16 h → 3 ^e

Merci de respecter strictement ces plages horaires. Dans le cas de fratries, il est possible de retirer livres et fournitures aux jours et horaires de l'ainé des enfants.

✚ **Pour la papeterie**, nous vous demandons de nous remettre, **le jour de la distribution, un chèque correspondant aux frais de la papeterie (50 € en 6^e-4^e-3^e, 45 € en 5^e)**, à l'ordre du Collège Saint Robert. Cette année, le petit matériel (stylos, crayons, feutres...) est inclus dans le lot papeterie.

✚ **Les livres devront être recouverts pour le MARDI 1er SEPTEMBRE.**

Les cartables rigides sont vivement conseillés pour leur transport. Le prêt des livres étant un service gratuit, pris entièrement en charge par l'établissement, nous nous verrons dans l'obligation, avec beaucoup de regrets, de retirer les livres aux enfants peu soigneux.

Il sera possible aux élèves de 6^e de réserver leur casier dès le jeudi 27 août. La circulaire d'information est disponible sur le site internet du Collège (www.cscmerville.fr). Les élèves de 6^e devront donc, s'ils souhaitent réserver un casier, ramener le 27 août le coupon-réponse de cette circulaire dûment complété, un cadenas, ainsi que la somme de 19 €, dont 13 € de location et 6€ de caution rendue à la restitution du casier (espèces ou chèque à l'ordre du collège St Robert).

b) Voici la liste des fournitures nécessaires qui ne seront pas distribuées au Collège :
(*sauf en 6^{ème} pour le lot Géométrie*)

un agenda, une **clé USB obligatoire** à conserver dans la trousse, un bloc-notes A5 blanc à spirales (sauf en 6^e). Lot géométrie : un critérium mine, un compas, une règle graduée en plastique transparent de 30 cm, un rapporteur gradué en degrés, une équerre.

Espagnol : un chiffon pour l'ardoise

Classes de 3^e : 1 blouse en coton pour les cours de sciences physiques.

Dictionnaires : prévoir un dictionnaire de poche Français dès la 6^{ème} (qui restera dans la salle de classe en 6^e), un dictionnaire anglais-français/français-anglais (ex : Robert & Collins maxi anglais), un dictionnaire Français/Latin et-ou Latin/Français (Bordas) pour les élèves latinistes à partir de la 5^{ème}.

Calculatrice : une calculatrice scientifique collège dès la 6^e pour les Mathématiques (Texas ou Casio).

=> **Inutile d'emporter tout ce matériel le jour de la rentrée.**

|| **Sont strictement interdits** afin de préserver le mobilier des classes : ||

- . Les cutters et objets tranchants autres que ciseaux à bouts ronds,
- . Le blanc correcteur liquide et les marqueurs à encre indélébile.

c) Livres

La liste des livres étudiés en cours de français sera communiquée à la rentrée. Nous vous proposerons alors une commande groupée.

Cependant, les élèves de 6^e devront se procurer eux-mêmes pour la rentrée le livre suivant : « **la rivière à l'envers** » de **Jean-Claude Mourlevat- Tome 1 – Tomek – Collection Pocket Jeunesse**. Il n'est pas nécessaire de le lire pendant les vacances.

Les élèves de 3^e doivent se procurer et **lire pendant les vacances** un livre au choix (peu importe l'édition) :

- « Un secret » de Philippe Grimbert
- « Le journal d'Adèle » de Paule du Boucher
- « Patients » de Grand Corps Malade.

d) Trousseau annuel EPS :

- un sac de sport différent du sac de cours
- une paire de baskets **de sport** propres
- une tenue complète de sport dont une paire de chaussettes
- un sac plastique pour y mettre les vêtements et baskets mouillés ou sales
- une gourde, les bouteilles d'eau étant interdites
- **Pour les élèves de 4^e et de 3^e** : Une raquette de tennis de table (épaisseur de mousse 1,5 mm)

Il est préférable d'inscrire le nom de votre enfant sur ses affaires : trop de choses étant perdues ou oubliées chaque année ! Les déodorants en spray sont interdits (cf. règlement intérieur). Lorsque le cours d'EPS a lieu en début de demi-journée, les élèves peuvent arriver en tenue de sport.

4 - HORAIRES DES COURS et VACANCES SCOLAIRES 2020-2021

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 11h30 ou 12h30 - de 12h25 ou 13h25 à 16h30 ou 17h30.

Mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 à savoir

- pour les élèves de 6^e, tous les mercredis,
- les élèves de 5^{ème} n'ont pas cours,
- pour les élèves de 4^e-3^e. un mercredi sur deux en alternance. Concrètement, la rentrée se déroule en semaine A, les élèves de 4^e auront donc cours le mercredi 2 septembre (semaine A) et les élèves de 3^e le mercredi 9 septembre (semaine B). Le calendrier des semaines A et B est communiqué dans le carnet de correspondance.

<u>Vacances scolaires</u> :	{	Toussaint :	du vendredi 16 octobre au lundi 2 novembre 2020.
		Noël :	du vendredi 18 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021.
		Hiver :	du vendredi 19 février au lundi 8 mars 2021.
		Printemps :	du vendredi 23 avril au lundi 10 mai 2021.
		Été :	le mardi 6 juillet 2021.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

5 - AUTORISATIONS D'ABSENCES

Merci de bien respecter les règles suivantes :

La scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans ; les seuls motifs d'absences recevables sont :

- . une maladie de l'enfant, une maladie contagieuse d'un membre de la famille,
- . mariage ou enterrement dans la famille.

* **Lorsqu'un élève doit s'absenter**, la famille doit en **préciser le motif, par écrit, à Madame Flan ou Mme Vanwildermeersch AVANT L'ABSENCE.**

Si l'absence n'est pas prévisible (maladie par exemple), **prévenir le bureau des CPE le plus rapidement possible (avant 9h ou 13h pour une absence l'après-midi) par téléphone au 03.28.42.76.77 uniquement, et nous faire connaître le motif par écrit dans les 48 heures.**

Ces règles nous sont imposées par le contrat qui lie l'établissement à l'État.

Les absences injustifiées dépassant 4 ½ journées par mois doivent être portées à la connaissance de l'Inspection d'Académie.

6 - CANTINE

Le repas en **self-service** est proposé les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Tous les élèves se verront remettre à la rentrée une carte avec code barres.

Afin d'approvisionner son compte, votre enfant doit déposer son règlement (chèque de préférence, à l'ordre du Collège St Robert, d'un **multiple de 4,90 € pour les demi-pensionnaires ou 5,15 € pour les externes**) dans la boîte aux lettres « comptabilité » située à l'entrée du restaurant scolaire. Madame Matton créditera la carte du nombre de repas correspondant. Cette opération sera faite automatiquement pour ceux ayant opté pour le prélèvement automatique.

La carte est mise à disposition des élèves, **mais reste la propriété du collège**. Seules les cartes en bon état sont acceptées. En cas de détérioration ou de perte, l'élève devra se présenter au bureau avec la somme de 10 € pour en obtenir une nouvelle.

Pour les élèves qui mangeront **dès le mardi 1^{er} septembre, sauf si vous avez opté pour le prélèvement**, nous vous demandons de remettre à votre enfant, **le jour de la rentrée, un chèque pour plusieurs repas : 49 € (demi-pensionnaire) ou 51,50 € (externe) pour 10 repas, par exemple.**

Nous vous rappelons que pour ceux qui ont opté pour le prélèvement automatique global, le premier prélèvement d'un montant forfaitaire de 110 € (40 € pour la contribution familiale, 70 € pour la restauration) interviendra le **7 septembre 2020**.

7 - REUNIONS DE PARENTS

Des réunions de parents seront programmées au cours de l'année scolaire. **Un calendrier vous sera communiqué, par circulaire, au début de chaque trimestre.** Par ailleurs, **il est toujours possible de rencontrer les professeurs** qui sont à votre disposition. Il suffit pour cela de **fixer un rendez-vous par l'intermédiaire du carnet de correspondance. N'oubliez pas de contrôler ce carnet très régulièrement.**

8 - CARTE D'IDENTITÉ et autorisation de sortie du territoire

Afin d'organiser des voyages hors du territoire *français*, **il est indispensable que tous les élèves bénéficient le plus rapidement possible d'une carte d'identité, ainsi que d'une autorisation de sortie du territoire (A.S.T.) en cours de validité.** Ce document (AST) vous sera remis en temps voulu.

9 - ETUDE DU SOIR

Si vous le désirez, vous pouvez nous confier vos enfants après la classe **jusqu'à 17 h 30.**

*Les inscriptions à l'étude se feront auprès de Madame Flan ou de Mme Vanwildermeersch par la circulaire distribuée le jour de la rentrée. **Attention, le nombre de places est limité.***

Le prix de l'étude est fixé à 1,50 € par séance.

§ Il y aura étude à partir du LUNDI 7 SEPTEMBRE.

10 – TRANSPORTS SCOLAIRES

Les élèves **domiciliés dans le Pas de Calais** pourront, lors de la remise des livres et fournitures, retirer l'imprimé du Conseil Régional à envoyer à Arc en ciel.

Pour les élèves **domiciliés dans le Nord**, les prises en charge pour l'année scolaire 2020/2021 sont à télécharger sur le site du département (<https://nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr/>). Vous pouvez ensuite vous rapprocher des transporteurs concernés pour obtenir la carte de transport ou la mettre à jour.

Les nouveaux élèves qui n'ont pas fait de demande de carte de transport en JUIN sont priés de saisir leur demande d'urgence sur le site <https://nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr/> s'ils sont domiciliés dans le département du Nord, <https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr/> s'ils sont domiciliés dans le département du Pas de Calais.

11 - EVEIL SPIRITUEL

Afin de faciliter le déroulement de l'éveil spirituel, il est préférable d'organiser des groupes de faible effectif. Malheureusement, à ce jour, **il manque d'animateurs/trices.** Aussi, je compte sur les parents disponibles pour venir rejoindre l'équipe existante.

N'hésitez pas à vous faire connaître au Collège !

Une heure chaque semaine avec les élèves (pouvant être animée à plusieurs) et quelques réunions dans l'année.

La préparation s'effectue en équipe animée par M^{me} Clep, animatrice en pastorale.

N'ayez pas peur de vous lancer ! Vos enfants vous en seront reconnaissants.

12 - DATES A RETENIR

Une réunion d'informations destinée **aux parents d'élèves de 6e** se déroulera le mardi 22 septembre de 17h à 19h00.

Les élèves de 3^e seront en stage les 14 et 15 décembre 2020, les élèves de 4^e les 8 et 9 avril 2021.

13 - INSCRIPTIONS 2021/2022

Si vous avez un enfant actuellement en classe de CM2 dans une école publique ou privée « hors secteur », merci de contacter Mme Didier dès le lundi 14 septembre, afin de prendre rendez-vous (03.28.42.82.60).

Merci également de le faire savoir autour de vous.

De bonnes vacances à tous !

Le Directeur,

Didier VASSEUR